



BUREAU COMMISSION JEUNES ET TECHNIQUE

Mardi 9 juillet 2019

Toutes les décisions prises par la Commission sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Présents : BONNET Philippe – BUREAU Christian

Assistent : les techniciens salariés : MAJCHRZAK Laurent – GIUNTINI Guillaume – GALLE Philippe (Président)

Excusés : BRETON Nathalie – GODREAU Michel – BROSSARD Christophe

Début de la réunion téléphonique : 14 heures





CANDIDATURES ELITE - BRASSAGE U12 et U17

1) Suite à la parution de l'article paru sur le site du District le 3 juillet 2019 et après étude des nouveaux dossiers clubs, le Bureau de la Commission JT valide les candidatures suivantes pour leur participation au **championnat U17**

Brassage :

- LA RICHE RACING
- AC AMBOISE
- BERRY SUD TOURAINE
- Entente VILLEDOMER
- AS ESVRES SUR INDRE
- AS FONDETTES entente 2
- et le retrait de l'équipe de SAINT PIERRE DES CORPS US.

Cette compétition sera donc composé de 3 poules.

2) Le Bureau précise qu'il se donne **le droit de revoir en septembre l'organisation du championnat U18**, notamment la phase de brassage, en fonction du nombre d'équipes engagées en brassage Masse.

3) Le Bureau prend acte et valide l'engagement de l'**AC AMBOISE pour le championnat U12**.

Fin de la réunion : 14 heures 20